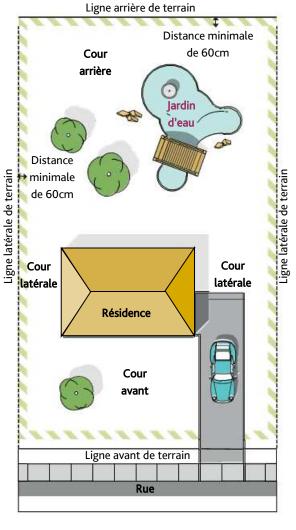
Fiche de réglementation simplifiée

Jardin d'eau

CROQUIS 1

Permis requis si PIIA ou zones de contraintes



NORMES APPLICABLES

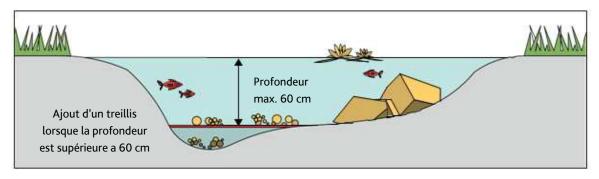
IMPLANTATION AUTORISÉE DANS :	Cour arrière; Cour latérale; Cour avant ou avant secondaire;
DISTANCE MINIMALE DES LIGNES AVANT, LATÉRALES OU ARRIÈRE	60 cm
PROFONDEUR	L'eau ne peut avoir une profondeur supérieure à 60 centimètres à moins qu'un treillis soit installé à l'horizontale à cette profondeur ou moins.

Localisation non autorisée

Distance minimale de dégagement

Limites du terrain

CROQUIS 2



Ville de **Lévis**

Pour plus de renseignements, communiquez avec le 311 Lévis en composant le 311 ou le 418-839-2002 si vous êtes de l'extérieur de Lévis ou visitez le www.ville.levis.qc.ca/311